

## • OUVERTURE DU SECRETARIAT AUX PARENTS :

L'accueil au secrétariat est assuré aux horaires suivants :

- 8h00 à 8h45 tous les jours
- 16h15 à 17h00 lundis et jeudis
- 16h15 à 18h20 les mardis et vendredis

## • CONTACT AVEC LES ENSEIGNANTS

En cours d'année, si vous désirez vous entretenir avec un enseignant au sujet de votre enfant, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec lui ; il sera ainsi beaucoup plus disponible.

Toute garderie exceptionnelle occasionnée par un rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant ne sera pas facturée à condition qu'elle ait été signalée au préalable à la personne chargée de la surveillance.

## • VETEMENTS PERDUS...

Une quantité impressionnante de vêtements sont régulièrement égarés et oubliés par les enfants !...

C'est pourquoi, nous vous demandons **impérativement** de MARQUER LE NOM DE VOTRE ENFANT à l'intérieur de ses affaires personnelles (notamment : manteau - écharpe - bonnet - sacs...).

## • ABSENCES

L'absence doit rester **exceptionnelle**.

Elle doit être

- **signalée** le matin même (par téléphone ou autre)
- **justifiée** par un mot écrit dans le cahier de correspondance ou sur papier libre.

## • EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**PISCINE** : Toutes les classes de la GS au CM2 auront un cycle piscine d'un trimestre.

Les consignes de la ville sont formelles : aucun enfant ne sera accepté dans les bassins sans bonnet.

Deux dispenses consécutives de baignade à la piscine nécessitent un certificat médical.

**ATTENTION** : Pour des raisons d'hygiène

- Caleçons et shorts sont interdits
- Un enfant ayant des verrues ne doit pas se baigner.